

(19)



(11)

EP 2 255 695 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
01.12.2010 Bulletin 2010/48

(51) Int Cl.:
A47B 3/14 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **09380107.4**

(22) Date de dépôt: **25.05.2009**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
 HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL
 PT RO SE SI SK TR**
 Etats d'extension désignés:
AL BA RS

(72) Inventeur: **Olano Jauregui, Juan Carlos
 20250 Legorreta (Gipuzkoa) (ES)**

(74) Mandataire: **Urizar Barandiaran, Miguel Angel
 Consultores Urizar y Cia, S.L.
 Gordoniz 22 5°
 48012 Bilbao (Bizkaia) (ES)**

(71) Demandeur: **Eredu, S. Coop.
 20250 Legorreta (Gipuzkoa) (ES)**

Remarques:

Revendications modifiées conformément à la règle 137(2) CBE.

(54) **Ensemble table et chaises**

(57) Ensemble de table et chaises, composé d'une table (1) structurée en un plan de travail (2) monté sur une armature-châssis (5) auquel sont unis deux supports tubulaires (3) pivotants et pliables vers l'intérieur du plan de travail (2); de au moins deux chaises (6) chacune formée par deux supports tubulaires (7) en forme de U qui s'unissent par leurs ailes de manière pivotante et dont l'ouverture est limitée par la toile même de l'assise (8);

un tirant (4) servant de traverse de l'armature-châssis (5) joignant deux points opposés (5a), (5b) de celui-ci; le tirant (4) étant symétrique. Le tirant (4) dispose sur chacun de ses côtés d'un logement extrême (7a) pour accueillir les supports tubulaires (3) pliés et, de, au moins, deux logements identiques (7b), (7c) pour accueillir chacune des deux ailes des supports tubulaires (7) de chaque chaise (6).

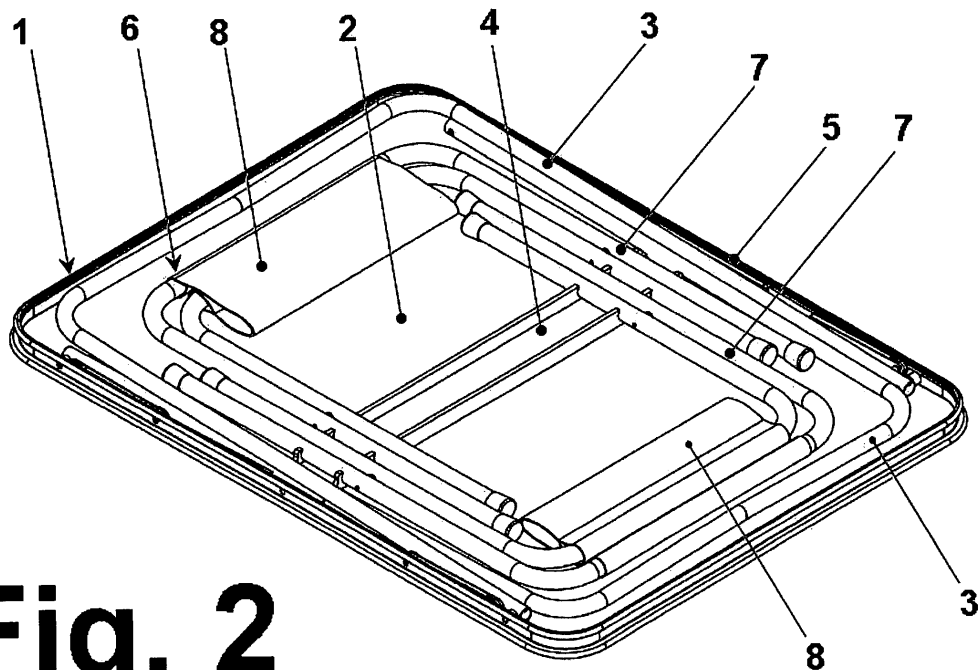


Fig. 2

EP 2 255 695 A1

Description

[0001] L'objet de cette invention est, en général, un ensemble de table et chaises, et, plus particulièrement, un ensemble de table et chaises de camping ou de plage présentant une épaisseur minimum quant celui-ci est plié, en position de transport.

[0002] Cet ensemble objet de l'invention se compose principalement d'un table et de deux chaises. La table dispose d'un plan de travail, disposé dans une armature - châssis auquel sont unis deux supports tubulaires pivotants, pliables vers l'intérieur du plan de travail. Chacune des chaises dispose de deux supports tubulaires en forme de "U" qui sont unis par leurs ailes en pivotant et qui limitent leur ouverture par la propre surface de l'assise, qui est en toile ou d'un matériel semblable.

[0003] Sur la face inférieure du plan de travail est disposé un tirant qui exerce la fonction de traverse de l'armature-châssis, à laquelle il est fixé. Ce tirant présente une configuration symétrique, disposant sur chacun des côtés d'un logement externe pour accueillir les supports tubulaires de la table, et, au moins deux logements intérieurs identiques pour accueillir chacune des deux ailes des supports tubulaires des chaises, qui en principe sont identiques.

[0004] Dans l'objet de l'invention, il est considéré que l'ensemble décrit se compose d'une table de deux chaises identiques et d'une autre chaise supplémentaire de taille différente, pour cela, il suffira seulement de placer dans le tirant ou la traverse plus de deux paires de logements intérieurs.

[0005] Pour cela, le contenu de la présente demande constitue une nouvelle invention impliquant une activité inventive, et pouvant être appliquée dans le domaine industriel.

[0006] Dans le but de mieux comprendre l'objet de la présente invention, une forme préférentielle de réalisation pratique est représentée sur les plans, pouvant accepter des modifications accessoires ne dénaturant pas son fondement.

La figure 1 représente une vue générale en perspective inférieure de l'ensemble de table (1) et chaises (2) objet de l'invention, en position dépliée.

La figure 2 représente une vue générale en perspective inférieure de l'ensemble de table (1) et chaises (2) objet de l'invention, en position pliée.

[0007] La figure 2 représente une vue générale en perspective du tirant (4), en détail agrandi.

[0008] Un exemple de réalisation pratique, non limitative, de la présente invention est décrit ci-dessous. D'autres modes de réalisation introduisant des modifications accessoires ne dénaturant pas son fondement ne sont absolument pas écartés ; au contraire, la présente invention comprend aussi toutes ses variantes.

[0009] Conformément à l'invention et selon la réalisation représentée, l'ensemble de table et chaises objet de

l'invention inclut une table (1), au moins deux chaises (6) et un tirant (4) servant de traverse.

[0010] La table (1) se structure avec un plan de travail (2) monté dans une armature-châssis (5) auquel sont unis deux supports tubulaires (3) pivotants et pliables vers l'intérieur du plan de travail (2).

[0011] Chaque chaise (6) est structurée avec deux supports tubulaires (7) en forme de "U" qui sont unis par leurs ailes de manière pivotante. Les âmes de ces deux supports tubulaires (7) sont reliées avec une toile (8) servant d'assise et limitant son ouverture.

[0012] Les supports tubulaires (3) de la table (1) et les supports tubulaires (7) des chaises (6) ont le même diamètre.

[0013] Le tirant (4) servant de traverse est joint à l'armature (5) de la table (1) par ses extrémités, sur deux points opposés (5a), (5b). Il présente une configuration allongée et symétrique, et dispose sur chaque côté d'un logement extrême (7a) pour accueillir les supports tubulaires (3) de la table (1) et deux logements identiques (7b), (7c) pour recueillir chacune des deux ailes des supports tubulaires (7) des chaises (6).

[0014] L'exemple de réalisation représenté inclut une table (1) et deux chaises (6). Toutes les réalisations alternatives ne transformant, ne changeant ou ne modifiant pas le fondement proposé sont incluses dans l'objet de l'invention : par exemple, inclure plus de deux chaises (6). Pour cela, il est suffisant de conformer le tirant (4) de plus de deux paires de logements identiques (7b), (7c). Les matériaux, dimensions, proportions, et, en général, tout autres détails accessoires ou secondaires ne transformant, ne changeant ou ne modifiant pas le fondement proposé pourront varier.

[0015] Les termes avec lesquels ce mémoire est rédigé sont certains et sont le reflet fidèle de l'objet décrit, et ils devront être compris dans leur sens le plus large, et ceci jamais de manière limitative.

40 Revendications

1. Ensemble de table et chaises, **caractérisé par le fait qu'il** consiste en :

- a) une table (1) composée d'un plan de travail (2) monté sur une armature-châssis (5) auquel sont unis deux supports tubulaires (3) pivotants et pliables vers l'intérieur du plan de travail (2);
- b) deux chaises (6) chacune formée par deux supports tubulaires (7) en forme de U qui s'unissent par leurs ailes de manière pivotante et qui dont l'ouverture est limitée par la toile même de l'assise (8); les supports tubulaires (3) de la table (1) présentant le même diamètre que les supports tubulaires (7) des chaises (6); et
- c) un tirant (4) servant de traverse de l'armature-châssis (5) joignant deux points opposés (5a), (5b) de celui-ci ; le tirant (4) étant symétrique et

disposant sur chacun de ses côtés d'un logement extrême (7a) pour accueillir les supports tubulaires (3) pliés et deux logements identiques (7b), (7c) pour accueillir chacune des deux ailes des supports tubulaires (7) de chaque chaise (6). 5

Revendications modifiées conformément à la règle 137(2) CBE. 10

1. Ensemble de table et chaises, caractérisé par le fait qu'il consiste en :

a) une table (1) composée d'un plan de travail (2), une armature châssis (5), et deux supports tubulaires (3); le plan de travail (2) étant monté sur l'armature châssis (5) auquel sont unis les deux supports tubulaires (3) qui sont pivotants et pliables vers l'intérieur du plan de travail (2); 15 20

b) deux chaises (6) chacune formée par deux supports tubulaires (7) en forme de U avec deux ailes et par une toile de l'assise (8), de mode que les supports tubulaires (7) s'unissent par leurs ailes de manière pivotante et qui dont l'ouverture est limitée par la toile même de l'assise (8) et les supports tubulaires (3) de la table (1) présentant le même diamètre que les supports tubulaires (7) des chaises (6); et 25

c) un tirant (4) symétrique qui dispose sur chacun de ses cotés d'un logement extrême (7a) et autres deux logements identiques (7b), (7c), en servant le tirant (4) de traverse de l'armature châssis (5) joignant deux points opposés (5a), (5b) de celui-ci, servant le logement extrême (7a) pour accueillir les supports tubulaires (3) de la table pliés et servant les deux logements identiques (7b), (7c) pour accueillir chacune des deux ailes des supports tubulaires (7) de chaque chaise (6). 30 35 40

45

50

55

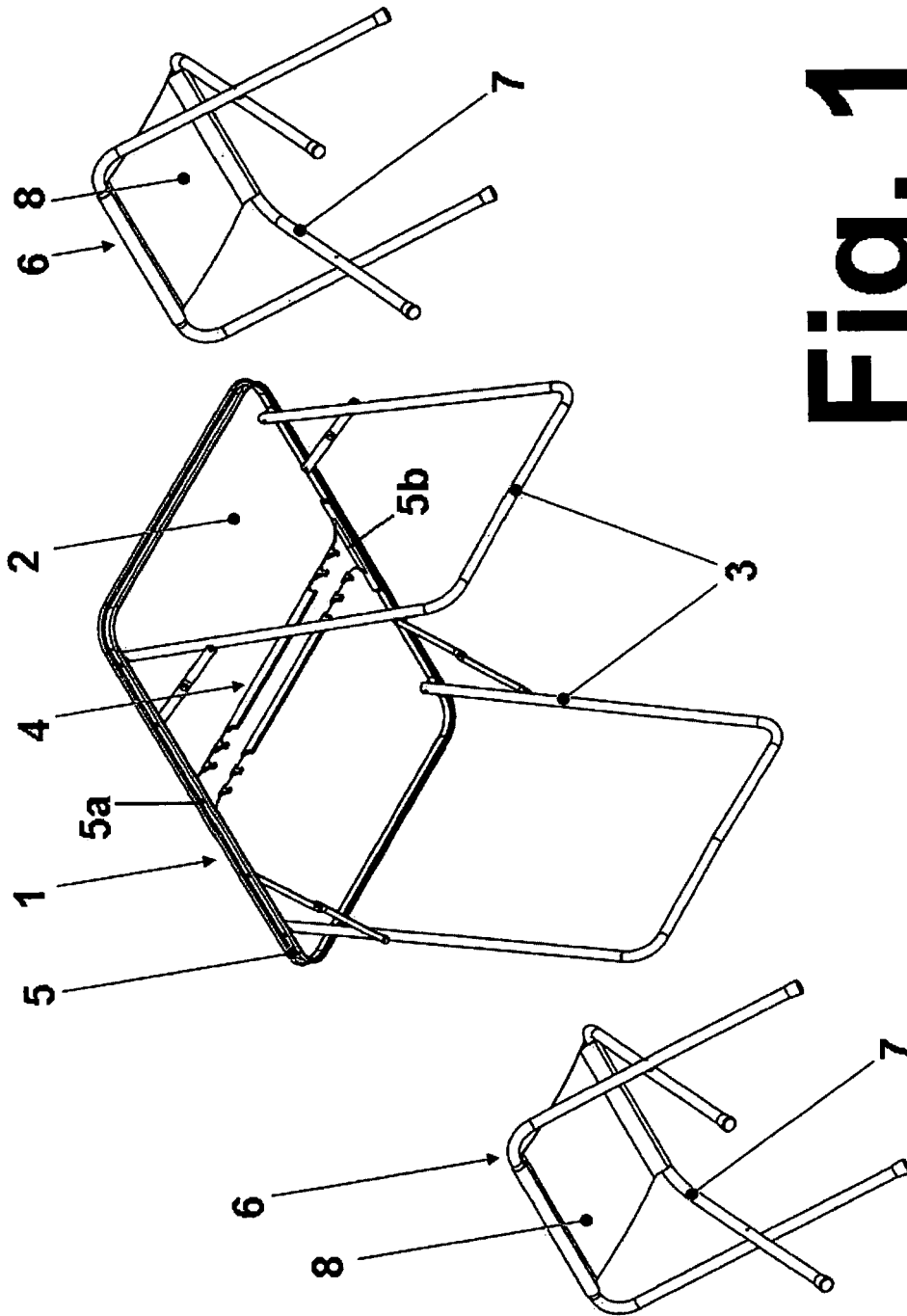


Fig. 1

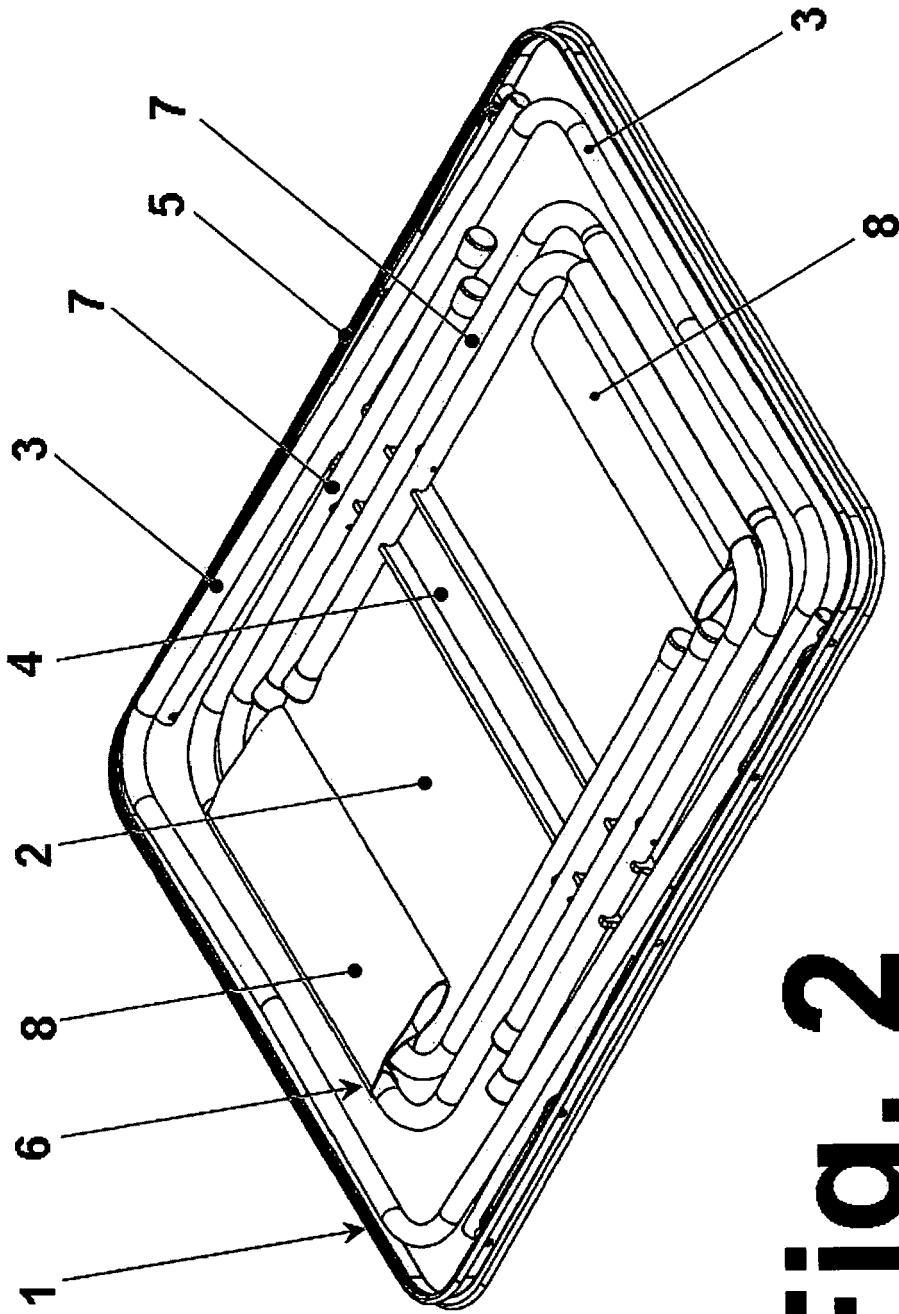


Fig. 2

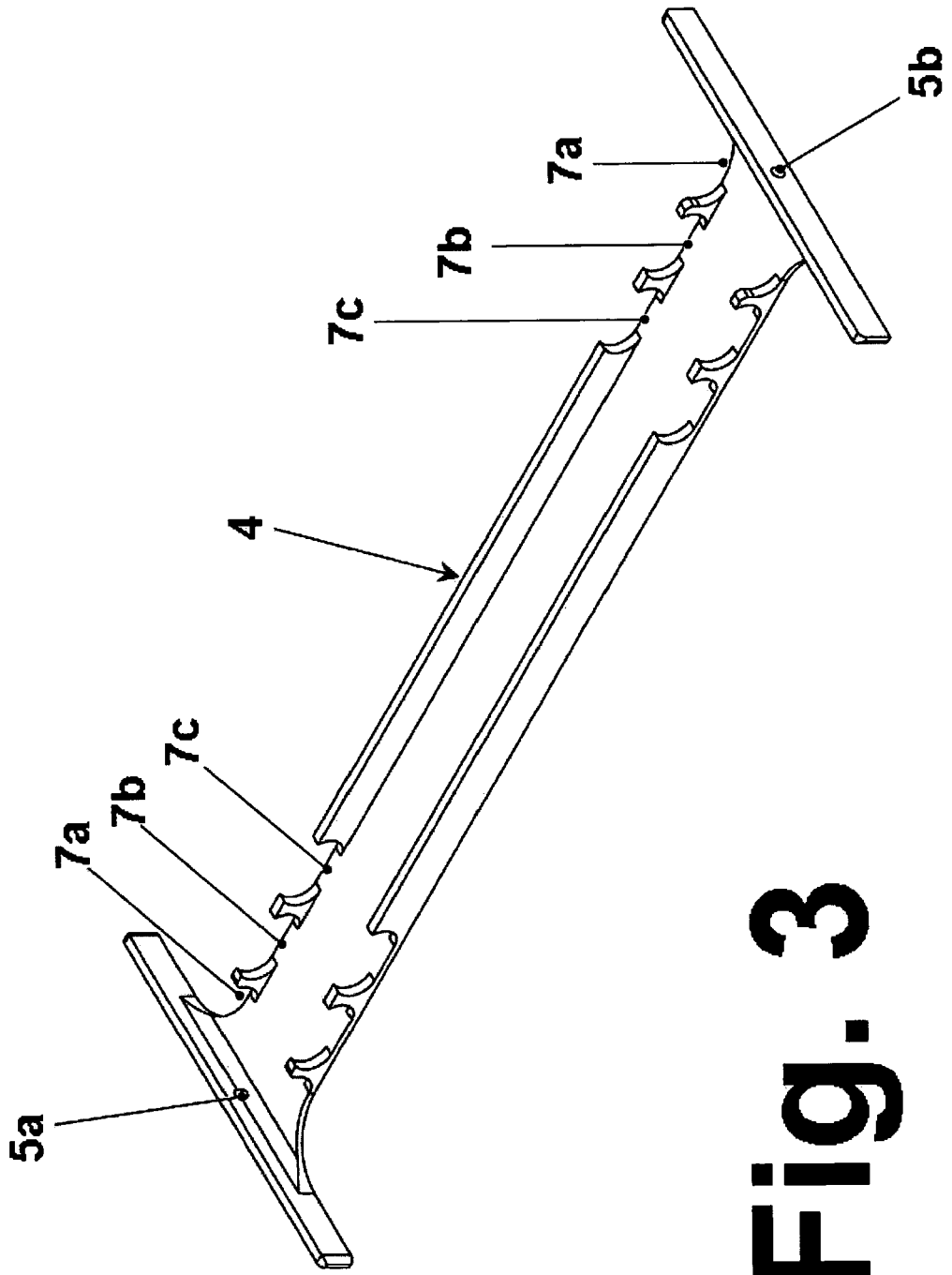


Fig. 3



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 09 38 0107

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	EP 0 985 365 A (LIFETIME PROD INC [US]) 15 mars 2000 (2000-03-15) * abrégé; figure 4 * * colonne 5, alinéa 4 - colonne 6, alinéa 3 *	1	INV. A47B3/14
A	US 1 856 675 A (WAKEFIELD SILAS N) 3 mai 1932 (1932-05-03) * le document en entier *	1	
A	US 4 111 482 A (JONES WILLIAM C) 5 septembre 1978 (1978-09-05) * abrégé; figures 2,3 * * colonne 4, dernier alinéa - colonne 5, alinéa 3 *	1	
A	US 2 748 837 A (BELLER RAY M) 5 juin 1956 (1956-06-05) * figures 3,4 *	1	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A47B
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
La Haye		10 décembre 2009	Jones, Clive
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

1
EPO FORM 1503 03 02 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 09 38 0107

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

10-12-2009

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0985365	A	15-03-2000	AU 730582 B2	08-03-2001
			AU 8962898 A	16-03-2000
			JP 3091732 B2	25-09-2000
			JP 2000083741 A	28-03-2000
			US 6109687 A	29-08-2000
			US 6443521 B1	03-09-2002

US 1856675	A	03-05-1932	AUCUN	

US 4111482	A	05-09-1978	AUCUN	

US 2748837	A	05-06-1956	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82